

Article 1 – Organisation

Les Éditions de la Mandragore, dont le siège se situe 11 Beaubost, 16420 Montrollet, organisent un concours de nouvelles et d'histoires courtes sur le thème du voyage et de l'aventure.

Article 2 – Conditions du concours

Le concours Mandragore est ouvert à toute personne physique du 01 juillet au 31 décembre 2019 à minuit date limite d'envoi des textes. Le concours Mandragore est ouvert à tous sans condition de nationalité ou d'âge. Une personne mineure peut participer au concours, à condition de pouvoir justifier d'une autorisation parentale, qui lui sera demandée dans le cas où elle est désignée lauréate du concours.

Les textes présentés seront inédits, écrits en français, non publiés et libres de tout droit.

La forme choisie pour le concours est celle de la nouvelle ou de l'histoire courte, à savoir **un récit dont les signes sont compris entre 10.000 40.000 signes maximum**, dactylographié, correctement orthographié et proposé avec un titre.

Chaque texte présenté doit respecter le thème du voyage et de l'aventure et faire obligatoirement mention de son déroulement dans/avec un moyen de transport quel qu'il soit, ex : avion, calèche, moto, vélo, cheval...

En cas de non respect du thème, les textes ne seront pas soumis au comité de sélection.

Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule nouvelle. Les œuvres écrites en collaboration ne sont pas admises.

Par son inscription, le participant accepte sans réserve le présent règlement

Article 3 – Présentation du texte

Les envois se font par courrier postal uniquement :

Format de la page : A4 (21 x 29.7)
Police de caractère : Times new roman ou Arial
Grandeur de caractère : 12
Interligne : 1.5
Pages numérotées
Taille du texte : entre 10 000 et 40 000 signes

À joindre:

1 exemplaire du récit seul, avec le titre (aucune marque relative à l'identité)

1 fiche de présentation de l'auteur, contenant le nom, le prénom, l'âge, l'adresse postale, l'adresse mail, le téléphone et une courte présentation de l'auteur.

Les nouvelles seront à envoyer à l'adresse suivante : 11 Beaubost, 16420 MONTROLLET, FRANCE avant le 31 décembre 2019 à minuit. Après votre inscription et l'envoi de votre manuscrit vous recevrez automatiquement un mail d'accusé réception. Tout texte ne respectant pas l'une des conditions ci-dessus énumérées, ne sera pas présenté au jury.

Article 4 – Coût

La participation au concours est entièrement gratuite.

Article 5 – Prix

Le concours est doté de trois prix.

Les candidats seront avertis du palmarès dans le courant du mois d'avril ou mai 2020 par courrier ou mail.

1er prix : Un séjour surprise comprenant un dîner pour deux personnes dans un restaurant gastronomique et une nuit dans un chambre d'hôtes de charme pour deux personnes d'une valeur d'environ 250 € offert par les Éditions de la Mandragore ainsi que la publication de la nouvelle primée dans le recueil.

2e prix : un lot de 3 livres d'aventures offert par les Éditions de la Mandragore ainsi que la publication de la nouvelle primée dans le recueil.

3e prix : Un livre de voyagea insi que la publication de la nouvelle primée dans le recueil.

À titre de prix, les auteurs lauréats du concours (les 15 meilleurs) verront leur nouvelle publiée chez les Éditions de la Mandragore dans un recueil collectif et dans un délai maximal d'un an à compter de la signature des contrats d'édition.

Article 6 – Jury

Un comité de lecture effectuera une présélection des nouvelles et histoires courtes, lesquelles seront alors soumises à l'appréciation d'un jury composé de personnes issues du monde du voyage, de l'aventure et de la littérature. Les délibérations du jury sont confidentielles et ses décisions souveraines et sans appel.

Le jury clôturera ses délibérations au plus tard le 15 avril 2020.

Article 7 – Résultats

Les résultats seront communiqués sur le site des Éditions de la Mandragore le 25 avril 2020 et sur la page Facebook des éditions de la mandragore. Seuls les lauréats des 15 meilleures nouvelles et histoires courtes, seront avertis individuellement. Les autres participants pourront voir les résultats sur le site des Éditions de la Mandragore.

Article 8 – Textes

Dès le moment où il a envoyé son texte, le participant s'engage à ne pas proposer son récit à des tiers (éditeur, producteur, etc.) et à ne pas en négocier les droits pendant toute la durée du concours et ce, jusqu'à la désignation des lauréats. Dès que les lauréats auront été désignés, les participants non lauréats recouvreront l'intégralité des droits de leur texte.

Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.

Article 9 – Interprétation du règlement

Le présent règlement est soumis à la loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au concours Mandragore doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse des Éditions de la Mandragore au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de participation au concours de nouvelles. En cas de désaccord persistant sur la validité, l'application ou l'interprétation du présent Règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Limoges, auquel compétence exclusive est attribuée, sauf règles de procédures impératives contraires. Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du règlement sera résolue par les tribunaux compétents, après tentative de conciliation.

Article 10 – En cas de difficultés

Les Éditions de la Mandragore se réservent le droit de modifier, d'écourter, de proroger, de suspendre ou d'annuler le concours avant la fin de la période de participation et ceci en cas de force majeure. Dans cette hypothèse, les participants seront avertis dans les plus brefs délais par mail et par une mention sur www.editionsdelamandragore.fr.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous forme d'un avenant ajouté au présent règlement et publié par annonce en ligne sur le site.

Article 11 – Conditions de publication

Les 15 textes lauréats seront édités dans un recueil sous format poche. La publication des nouvelles et histoires courtes fera l'objet d'un contrat d'édition valable pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction. Les auteurs s'engagent à apporter à leur texte les retouches que l'éditeur jugera nécessaire dans la perspective de la publication. En contrepartie de la publication de sa nouvelle dans un recueil, l'auteur se verra offrir 2 (deux) exemplaires de ce recueil. Le contrat d'édition qui lui sera proposé reprendra les conditions ci-dessous : Droits à verser à l'ensemble des auteurs du recueil au vu des ventes réalisées et qui seront calculées chaque semestre sur la base de 5% sur le prix public HT de vente, sur les droits papiers (conditions usuelles pour un poche). La diffusion du recueil se fera sur les principaux sites de

vente par internet et sur commande en librairie via les réseaux Dilicom et Electre. De plus le recueil sera présenté dans une douzaine de salons du livre par an.

Au titre de leur participation au concours, il est entendu que les auteurs autorisent, en plus de la publication susvisée, la possibilité, pour les organisateurs d'utiliser tout ou partie de leur nouvelle en vue d'opérations publicitaires, de promotion ou de communication. Les organisateurs mentionneront le nom ou pseudonyme des auteurs des nouvelles dans le respect du droit moral de ces derniers et s'interdiront de procéder à toute autre utilisation que celles ci-dessus visées.

Les concurrents s'engagent à réserver aux organisateurs du concours tous les droits d'exécution et de reproduction, notamment les droits d'édition graphique ou phonographique des œuvres qu'ils présentent jusqu'au jour de la proclamation des résultats.

Dans le cas où la qualité et le nombre de nouvelles à publier seraient insuffisants, les Éditions de la Mandragore se réservent le droit de proposer aux lauréats de reporter la publication dudit recueil à l'année suivante (2021).

Article 12 – Données personnelles

Les données personnelles des participants (pseudonyme, adresse mail, prénom, nom, adresse postale, numéro de téléphone) recueillies par les Éditions de la Mandragore, sont destinées à permettre l'organisation du concours, la remise des prix aux lauréats et la promotion des œuvres des éditions.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données qui le concernent. Pour l'exercer, il suffit de contacter les Éditions de la Mandragore à l'adresse suivante : 11 Beaubost, 16420 Montrollet.